

Délibération du 18 octobre 2024

délibération **N° 2024-51 C**

objet **Adhésion de Savoie Déchets à Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement**

- Date de convocation : le 11 octobre 2024
- Date de publication : le 25 octobre 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 11 octobre 2024 s'est réuni le 18 octobre 2024 à 14 h 30 à l'UVETD à Chambéry sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.
Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 25, Nombre de votants : 26

POUVOIR DE VOTE

Frédéric BURNIER FRAMBORET donne pouvoir de vote à Christian RAUCAZ

EXCUSES : 13

BARBIER Marie-Claire
BOIRON Laurence
BRUN Pierre
BURNIER FRAMBORET Frédéric
DAL BIANCO Serge
DANIS Georges
PERRIER Jean-Claude
RUFFIER-LANCHE René
SARTORI Walter
SPIGARELLI Lucien
VIGUET-CARRIN Françoise
VAN STRAATEN Nicolas
ZOCCOLO Alain

ABSENTS : 8

AMET Yannick
GIRAUD Muriel
LAURENT Philippe
LEOUTRE Jean-Marc
MAITRE Florian
THEVENON Raphaël
ROUGEAUX Jean-Pierre
VARESANO José

ELUS TITULAIRES PRESENTS : 18

BENEVISE Marie
BLANQUET Denis
BOIX-NEVEU Arthur
BRUNIER Thierry
CHEMIN François
CECILLE Joël
DRIVET Jean-Marc
FABRE Maryse
FRAISSARD Jean-Claude
GIRARD Marc
GRILLAUD Laurent
GRANGE Yves
GUIGUE Thibaut
HANRARD Bernard
JOLY Max
RAUCAZ Christian
SIMON Christian
TAIN Daniel

ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 7

AUGEM Jean-Michel
CARDE Daniel
COENDOZ Jean-Pierre
FANTIN Philippe
HACHET Valentin
JACOB Christian
VIBERT Christian

Délibération du 18 Octobre 2024

délibération

N°2024-51 C

objet

Adhésion de Savoie Déchets à Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

Marie BENEVISE, Présidente, rappelle que Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement est une association loi 1901 créée en 1978, financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME, l'Europe et ses adhérents. AURA-EE est membre du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE) et de la Fédération européenne des agences et des régions pour l'énergie et l'environnement (FEDARENE) qu'elle a contribué à créer en 1990.

AURA EE anime un centre de ressources et d'échanges, accompagne les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux dans le montage et le suivi d'opérations, accompagne les filières émergentes, met à disposition des données de performance territoriale énergie-climat.

C'est un lieu privilégié de réflexion et d'échanges entre les différents partenaires institutionnels, économiques et associatifs régionaux dans tous les domaines de la transition énergétique.

AURA EE propose également un accompagnement à la mise en place d'un outil de pilotage à partir de la base de données Territory, à usage des élus en charge du service public de gestion des déchets, permettant l'évaluation des politiques et l'aide à la décision.

Il est proposé que Savoie Déchets adhère à AURA EE pour un montant annuel de 6 000 €.

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009,

Vu la délibération N°2017-41 C du 30 juin 2017 portant sur l'adhésion de Savoie Déchets à AURA EE,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le renouvellement de l'adhésion à AURA EE pour toute la durée du mandat,

Article 2 : désigne Mme BENEVISE en tant que titulaire au sein des diverses instances de l'association, ainsi que Mme BOIRON en tant que suppléante, et autorise la Présidente à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion,

Article 3 : dit que la cotisation correspondante est inscrite au budget.

Le Secrétaire de séance,
Arthur BOIX NEVEU



La Présidente,
Marie BENEVISE

